



Grotte de la Brouette : projection planimétrique et stratigraphique des objets ayant fait l'objet d'une prise de mesure individuelle. Les parties en gris indiquent les zones non fouillées.

L'artéfact lithique mis au jour pourrait renvoyer au Paléolithique supérieur. Il se trouvait associé à une lentille sédimentaire comprenant ponctuellement des morceaux de charbon de bois plus ou moins bien conservés, de petits fragments d'ocre rouge, ainsi que des fragments de blocs calcaires brûlés. Visible en coupe dans la partie profonde du gisement à l'endroit du puits de désobstruction des spéléologues, plusieurs lentilles foncées étirées, discontinues et en partie superposées, ont par ailleurs livré des dents fossiles et de grandes esquilles osseuses, en partie brûlées, dont la projection stratigraphique corrobore l'hypothèse d'un niveau paléolithique dont le cadre chronologique et environnemental reste toutefois à déterminer.

La tranchée réalisée à l'extérieur de la grotte n'a livré aucun indice d'occupation. Par ailleurs, en raison de la densité importante des blocs calcaires, jusqu'à 50 cm de plus grande longueur, la lecture stratigraphique de la coupe s'en est trouvée fortement limitée. Une

étude stratigraphique « classique », avec une recherche conjointe des données relatives à la mise en place des dépôts et leur modification ultérieure, est une condition nécessaire à la poursuite des travaux. Bien que la plupart des objets reposent horizontalement dans les sédiments, leur orientation globalement est/ouest, la discontinuité et la superposition partielle des lentilles charbonneuses décrites précédemment, indiquent des phénomènes de solifluxion au niveau de la dynamique sédimentaire.

Enfin, la réalisation de trois datations radiométriques, dont deux sur des restes humains, apportent quelques éléments chronologiques intéressants. Le crâne (MY.10.103) mis au jour en 2010 dans une niche (Groenen, Reichling & Otte, 2012) peut être rattaché à une phase du Néolithique moyen, sans autre précision étant donné l'absence de matériel archéologique. Le tibia (MY.07.4) peut être considéré comme contemporain du crâne. En l'absence d'étude

Témoignage		Date C14 (B.P.)	calBC	Réf.
Crâne humain	MY.10.103	- 4.475 ± 35	- 3.204 ± 98	KIA-47196
Tibia humain	MY.07.4	- 4.440 ± 35	- 3.154 ± 122	KIA-47203
Prémolaire de rhinocéros	MY.07.12.2	- 47.950 +5.420/-3.210	- 51.240 ± 6.397	KIA-47204

Résultats des datations radiométriques.